



Le Débridé

Journal d'information des Retraités CFDT des Vosges • Quadrimestriel



N°6 • Octobre 2014 • 2€



AGENDA

- ◆ 4 novembre : Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 20 novembre : Congrès URR à Maizières-lès-Metz.
- ◆ 9 décembre : Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 6 janvier : Bureau UTR à Épinal.

SOMMAIRE

Dur, dur, la retraite !.....	1
Agenda.....	1
Attention : ARNAQUE !.....	1
Journée « public en perte d'autonomie ».....	2
AG de l'ULR d'Épinal.....	3
Et de l'ULR de Remiremont.....	3
Adaptation de la société au vieillissement.....	3
Changement à la Carsat.....	3
Assemblée générale des Retraités CFDT des Vosges.....	4
Colère aux Prud'hommes.....	4
MGEN Filia (ex-Mocen).....	4
Coderpa en panne.....	4

EDITO

Dur, dur, la retraite !

L'année 2014 difficile avec le gel des pensions de retraite complémentaire, la hausse de la TVA, l'explosion de la facture des impôts (sur le revenu, foncier, taxe d'habitation). Et les tergiversations d'un gouvernement qu'on dirait sans ligne de conduite: annonce en début d'année du report de l'augmentation des pensions du Régime général au 1^{er} octobre, puis du gel desdites pensions. Pour ensuite promettre un coup de pouce aux pensions inférieures à 1 200 €. Avant de l'annuler, puis de revenir sur cette annulation. Résultat:

- deux petits coups de pouce sur le minimum vieillesse qui atteindra 800 € par mois au 1^{er} octobre 2014,
- et une prime 2014 de 40 € pour les pensions inférieures à 1 200 €.

Comme son nom l'indique (exceptionnelle), cette prime n'a aucune garantie de poursuite en 2015 et ne contribue pas à une progression pérenne des petites retraites.

Que sera 2015 pour nous retraités ?

Les négociations ont débuté avec le patronat sur la situation des organismes de retraite complémentaire. La situation de ces organismes et la position patronale nous laissent entrevoir les risques d'un maintien du gel de ces pensions, pour ne pas imaginer leur possible diminution, proposition du MEDEF.

Et pour le Régime général, la faible inflation actuelle peut faire craindre un nouveau gel des pensions pour l'année à venir. Sans oublier les hausses déjà annoncées ou subies telles que factures de gaz, d'électricité, de gasoil. Et l'abandon déjà en cours de la toute récente loi sur l'encadrement des loyers.

Alors, en cette rentrée 2014, nous reste une seule attitude à adopter : la **VIGILANCE**.

◆ Jean-Claude Géhin



VIE QUOTIDIENNE

Attention : ARNAQUE !

Régulièrement, des courriers – envoyés par des sociétés privées spécialisées dans les réseaux d'eau – vous proposent une ASSURANCE pour faire face à d'éventuels travaux concernant votre alimentation en eau entre le terrain public et votre compteur. Sachez que tous travaux nécessaires relatifs à un problème avant votre compteur d'eau sont

à la charge du service des Eaux, qu'il soit municipal, en régie ou confié à une société privée. Les propositions d'assurance reçues, si minimales puissent être les cotisations, relèvent donc d'une ESCROQUERIE. Alors dès réception, à jeter aux vieux papiers ou à utiliser comme allume feu ! ◆ JCG

Le Débridé est édité par l'UTR CFDT des Vosges - 4, rue Aristide Briand - BP 334 - 88008 ÉPINAL CEDEX • ©03 29 82 04 32 • Directrice de la publication : **Françoise Pigenel**.

• Rédacteur en chef : **Jean-Claude Géhin**. • ISSN : 2265-8092. • Dépôt légal : octobre 2014. • Illustrations titre : **Pierre Lamboley** [retraité Métaux] (dessins gauche et droite) et **Francis Cuny** [sculpteur] (bonshommes escalier). • Conception et impression : **CIDP** - 18 rue des Glacis - 54000 NANCY - ©03 83 39 45 20 - <http://www.cidp.info>.

Journée « public en perte d'autonomie »

La ville d'Épinal a organisé ce 27 juin une journée des Associations sanitaires et sociales concernées par « la perte d'autonomie », en lien avec les institutions qui interviennent dans ce domaine.

Sur environ 120 participants, nous étions six retraités de la CFDT Vosges, ce qui nous a permis de nous répartir dans presque tous les ateliers.

M. Moretton, adjoint à Épinal, et M. Dars, vice-président du Conseil général en charge de l'action sociale, ont ouvert la journée, qui s'est poursuivie par cinq ateliers (avec expériences et débat).

A l'atelier **l'accompagnement à domicile**, sont intervenus :

- le **Centre local d'information et de coordination** [gérontologique] (CLIC), qui crée du lien entre les différents acteurs ; 6 CLIC permettent de couvrir tout le département ;
- le **Service d'accompagnement à la vie sociale** (SAVS), financé par le Conseil général, qui intervient à domicile pour que les personnes ayant une déficience motrice, auditive ou visuelle avant l'âge de la retraite restent chez elles dans les meilleures conditions ;
- un **ergothérapeute de la mission Relais-Carsat**, qui aide les retraités à aménager leur lieu de vie (GIR 5-6*) ;
- les **Services de soins infirmiers à domicile** (SSIAD) destinés aux personnes en GIR 1 à 4* ;
- une équipe spécialisée à domicile pour les malades Alzheimer, en particulier le service « **Sortir +** ».

Des points importants ont fait débat :

- le maquis des dispositifs et des aides possibles, selon l'âge, le type de retraite, etc. Et tous les dispositifs n'ont pas le même plafond ! Il faut donc orienter les gens, soit vers la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), soit vers le Conseil général, soit vers les caisses de retraite ;
- le niveau des ressources : avec une faible retraite, peut-on accéder aux services à la personne, ou aux améliorations du logement, si on ne peut pas assurer le



La troisième édition de la journée des associations a rassemblé de nombreux présidents de structures. (Photo Eric Thiébaud - Vosges Matin)

reste à charge ? Surtout dans un contexte où les budgets diminuent, que ce soient les dotations de l'État au Conseil général, ou l'action sociale de la Carsat.

Des comptes rendus des autres ateliers, je retiens quelques constats ou pistes.

Prévention et Santé :

- nécessaire soutien aux aidants ;
- meilleure formation des professionnels ;
- problème de ceux qui ne peuvent plus conduire.

Les acteurs de la perte d'autonomie :

- un SSIAD Psy devrait être bientôt créé ;
- bien distinguer les dispositifs avant et après 60 ans.

Accompagnement en EHPAD :

- des expériences intéressantes : activité physique, atelier nutrition, médiation animale ;

Lien social :

- tout le monde est concerné : famille, voisins, Centre communal d'action sociale (CCAS), associations et administrations ;
- ateliers ou rencontres intergénérationnels : par ex. lors du *Colportage*, ou de la *Semaine Bleue*.

En plénière, il y a eu trois interventions. Tout d'abord, la présentation du Contrat local de santé (CLS), par ex. celui que la Communauté d'Agglomération d'Épinal va bientôt signer avec l'Agence régionale de santé (ARS). Cinq groupes de travail se sont déjà réunis. Le grand public devrait être consulté en septembre grâce à un questionnaire : renseignez-vous !

Les 5 domaines retenus sont l'accès aux soins, les addictions, l'autonomie, la santé en lien avec l'alimentation et l'activité physique et santé et environnement.

Ensuite, M^{me} Guéry a présenté le projet de loi Santé en soulignant trois enjeux majeurs : l'accès aux soins pour tous, la levée des obstacles financiers et la mise en place d'un parcours organisé.

Enfin, une intervention fort intéressante de M^{me} Moesch, sociologue à l'Institut régional du vieillissement de Besançon :

« Quand la société prend des rides » :

- le vieillissement, son ampleur : 26 % de plus de 60 ans dans les Vosges. Qu'est-ce qu'être vieux ? Identité et rôles sont à redéfinir.
- comment une personne âgée peut conserver un capital économique, culturel, symbolique, social ? Comment se sentir à sa place à tout âge ?
- voir la santé globalement : mémoire, nutrition, estime de soi, mobilité ;
- quelles solidarités : articuler l'action de l'État, de la famille, des bénévoles, des associations ;
- deux conditions pour mieux vieillir : le lien social et l'ancrage dans un territoire.

Bref, une journée très riche en informations et échanges. Y'a du boulot pour chacun... en particulier à la CFDT !

◆ Bernard Vuidel

NB : De nombreux dépliants sont à votre disposition pour vous informer ou faire passer des infos autour de vous : dans les mairies ou CCAS, dans les CLIC, à la Direction vosgienne des interventions sociales (DVIS), etc. Quelques exemples : CLIC, APA, soutien à domicile, SAVS, SSIAD, aide aux aidants...

* GIR (Groupe Iso-Ressources) : grille de classification des degrés de dépendance (1 étant le plus élevé).

AG de l'ULR d'Épinal...

Une vingtaine d'adhérents étaient réunis le 23 mai au restaurant *Les Erables*, comme à l'accoutumée, pour l'Assemblée générale de l'ULR d'Épinal.

Le rapport d'activité présenté par le Secrétaire était axé particulièrement sur les impôts, la loi sur la perte d'autonomie et les élections européennes. **Monique Wucherer** a commenté le rapport financier et ces deux rapports ont été acceptés à l'unanimité.

Alain Dollé a exposé les principales mesures envisagées par le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, qui devrait être débattu au Parlement à la rentrée prochaine. Les participants, unanimes, ont souhaité que cette loi soit effective en 2015.

Un nouveau Bureau a été élu: **Jean-Claude Lévêque** reste Secrétaire général avec pour adjoint **Alain Joseph**, **Monique Wucherer**, trésorière, avec **Annie Dumait** comme adjointe.

Bernard Curien ne désire plus faire partie du Bureau vu son âge; nous ne pouvons que le féliciter pour le travail accompli au sein de notre association depuis des lustres.

La discussion s'est poursuivie au cours du repas convivial concluant cette AG.

◆ **Jean-Claude Lévêque**



De gauche à droite:

Bernard Curien, Guy Scagliani et Michel Xémard.

et de l'ULR de Remiremont

Après le report de cette AG, d'abord prévue en avril, pour cause d'empêchement du Secrétaire, c'est le vendredi 29 août qu'elle s'est tenue salle Pomone à Saint-Amé.

Une douzaine de participants à cette AG commencée par l'intervention et l'échange avec une responsable de l'Association des paralysés de France (APF) sur l'obligation d'adapter l'accès des lieux publics et privés aux personnes handicapées. Il reste encore beaucoup à faire, y compris dans le domaine du logement, où il est difficile de trouver des logements adaptés. Sans compter l'obligation faite à ces personnes handicapées de financer les adaptations, par exemple sur les voitures, avec des revenus souvent restreints du type Allocation adulte handicapé.

Après ces échanges instructifs, **Michel Xémard** a présenté le rapport d'activité riche de réunions et d'actions, malgré des situations difficiles pour les responsables. Puis, **Michel Jeandin** a présenté le rapport financier. Ces rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Ensuite, a été abordé le problème posé par la démission de leurs fonctions du secrétaire général, **Michel**, et de son adjoint, **Guy**, pour cause d'avancée dans l'âge et de gestion de problèmes de santé pour eux-mêmes et leurs conjointes. Faute de candidats pour les remplacer, le Bureau des Retraités Vosges travaillera avec les deux membres restants du Bureau, **Michel Jeandin** et **Michel Gravier**, à une solution permettant de pérenniser l'existence de la structure locale.

Un grand merci à **Michel Xémard** et **Guy Scagliani** pour toutes les longues années consacrées à la CFDT Retraités. Et bon vent.

◆ **Jean-Claude Géhin**

ACTION

Adaptation de la société au vieillissement

Après le changement de Premier Ministre, le projet de loi obtenu par la campagne des cartes-pétitions était à nouveau reporté *sine die*. Nouvelles interventions nationales auprès du Président et mobilisation des instances départementales des retraités pour interpeller par courrier Sénateurs et Députés et leur proposer des rencontres pour leur faire part de nos attentes.

Quelques réponses: une lettre accusé de réception du Député **Cherpion**; une réponse beaucoup plus argumentée du Député **Heinrich**; une réponse tardive du Député **Vannson**, accompagnée d'une question à l'Assemblée – hasard ou non, ces réponses et questions nous ont été

adressées le jour même où nous avons téléphoné à son secrétariat pour prendre rendez-vous – et enfin une réponse écrite du Sénateur **Poncelet**.

Une délégation a rencontré le Sénateur **Pierre**, mandaté à la fois pour lui et le Président **Poncelet**. Ce dernier a avoué ne pas bien connaître le dossier, mais son attaché a pris bonne note de nos attentes.

Une autre délégation a rencontré le Député **Vannson**, qui nous a félicités pour nos explications et notre travail d'étude de la loi, n'a pris aucune note, mais nos coordonnées et nous a assuré qu'il nous tiendrait au courant, attentif qu'il serait à la discussion des textes de loi.

Quant au Député **Franqueville**, il nous a informés de l'inutilité d'une rencontre, puisque nous l'avions vu il y a moins d'un an sur la même problématique.

◆ **Le Bureau UTR**

Changement à la Carsat

La Carsat Nord-Est a un nouveau directeur. Celle qui l'avait précédé, par trop soucieuse d'économie, avait rejeté nombre de demandes d'aide à la complémentaire santé, au motif d'âge non conforme. S'il n'est pas utilisé, le budget attribué à ce financement sera perdu. Nous invitons les victimes de refus à représenter leur demande dans les meilleurs délais. Leur demande devrait cette fois être satisfaite.

◆ **Jean-Claude Géhin**

Assemblée générale des Retraités CFDT des Vosges



Soixante-quinze militantes et militants ont répondu à l'invitation de la CFDT Retraités des Vosges pour l'Assemblée générale du 19 juin dernier. Nous avons été accueillis à La Bresse par l'Union Locale des Retraités de la Haute-Moselotte.

Jean-Claude Géhin a rappelé que le site de *La Passerelle* faisait partie à l'origine d'une zone industrielle où il avait travaillé plus de 15 ans et débuté ses activités syndicales.

Nous remercions pour leur présence les Secrétaires généraux des UTR Meurthe-et-Moselle et Moselle et Ingrid Ferreira, représentant l'Union départementale CFDT des Vosges.

Dans son rapport d'activité, la Secrétaire générale de l'UTR rappelle les différentes réunions, rassemblements et manifestations ayant eu lieu au cours de l'année. CCAS: suite aux courriers adressés aux maires pour proposer des candidatures d'adhérents CFDT dans les CCAS, l'UTR a été informée de 3 réponses positives.

Développement: un accord a été signé entre l'Union Régionale des Retraités et l'URI Lorraine portant sur le transfert des adhérents salariés vers les UTR. Il reste à le mettre en œuvre.

Formation: 21 adhérents ont participé à des formations proposées par l'URR. Attente des formations des membres du Coderpa.

Alain Dollé a présenté avec un diaporama le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, suscitant de nombreux échanges avec la salle.

Après un repas convivial, les participants ont conclu la journée par une balade au lac des Corbeaux et la visite d'une chèvrerie. ♦ Françoise Pigenel

Rapport financier 2013

Lors de l'Assemblée générale de La Bresse, le nouveau trésorier, Roger Lequy, n'a pas été en mesure de répondre aux questions concernant les comptes de l'UTR pour l'année 2013. Ces comptes avaient été présentés au Conseil d'avril, où siègent des membres de chaque ULR. Si vous souhaitez des précisions, vous pouvez en demander aux responsables de votre ULR, un document écrit complet leur a été remis. ♦ Marie-Laure Barlier

EN BREVE

Colère aux Prud'hommes

La rigueur budgétaire touche aussi le budget de la Justice, en particulier la juridiction prud'homale, dédiée à la réparation des préjudices et/ou injustices subis par les salariés. Les départs en retraite peinent à être remplacés et l'effectif en greffiers et secrétariat est insuffisant; ceci entraîne encore plus de retard dans le traitement des dossiers, au détriment des victimes salariées.

Afin de dénoncer cette situation subie par les deux Conseils vosgiens, tous les syndicats ont appelé à une manifestation devant le Conseil d'Épinal le 15 septembre 2014. Plus d'une centaine de présents, une audience retardée d'une heure, tandis que celle de Saint-Dié était annulée. Parmi les CFDT, une belle brochette de retraités solidaires. ♦ J.-C. Géhin

MGEN Filia (ex-Mocen)

Notre Mutuelle de groupe retraités vient de passer une convention avec des cabinets d'optique et d'audioprothésistes, qui donne droit aux adhérents que nous sommes à des réductions de coût non négligeables. Si vous n'avez

pas encore reçu copie des listes concernées, procurez-vous les infos auprès de vos référents retraités CFDT. ♦ J.-C. Géhin

Coderpa en panne

Instituée depuis plus de 20 ans, cette institution passe mal au sein du Conseil général. Les représentants des retraités et personnes âgées qui composent le 1^{er} Collège doivent sans cesse rappeler au Président les règles de fonctionnement mises en place et votées en assemblée plénière.

Réuni le 6 mars dernier, le Bureau du Coderpa, qui doit se tenir tous les trimestres, est en attente d'une invitation de son Président.

L'intersyndicale CFDT, CGT, CFE-CGC, UNSA, FSU et FGR-FP, réunie fin août, s'est chargée de lui rappeler par courrier que cette instance ne s'était plus réunie depuis plus de 6 mois malgré les sujets d'actualité concernant les retraités et personnes âgées.

La réponse nous est parvenue il y a quelques jours: prochaine réunion le 2 octobre, sans ordre du jour (*sic!*).

♦ Alain Dollé

